

INFOS

Hiver 2002

MADD

La mission
de MADD Canada
consiste
à mettre fin
à la conduite
avec
facultés
affaiblies
et à venir
en aide
aux victimes
de ce crime
de violence.

Le 27 novembre, MADD Canada a dévoilé *Réclamons nos routes*, son examen de la loi fédérale en matière de conduite avec facultés affaiblies, lors d'une conférence de presse nationale à Ottawa. Les événements subséquents sont très prometteurs. Anne McLellan, la ministre de la Justice, a indiqué qu'à son avis, il y a lieu de se pencher davantage sur la question de la conduite avec facultés affaiblies. Les députés de tous les partis appuient l'approche stratégique de MADD Canada. L'excursion à colline parlementaire d'Ottawa a démontré la nécessité pour de nouvelles lois canadiennes et pour une démarche globale dans la lutte contre la première cause criminelle de décès et de blessures au Canada.

Réclamons nos routes procure au gouvernement une liste de 19 initiatives qui sauveraient des vies et rendraient nos routes plus sécuritaires. En réduisant le nombre de conducteurs avec facultés affaiblies, en améliorant le taux de condamnation et en faisant du système judiciaire canadien un système plus équitable et uniforme, ces initiatives seront efficaces dans la lutte contre la conduite avec facultés affaiblies.

« MADD Canada demande au ministre de la Justice et au Parlement d'adopter ces initiatives au cours de cette session parlementaire », a indiqué Louise Knox, Présidente nationale de MADD Canada. « Nous demandons au gouvernement de déposer la législation nécessaire à l'amendement du *Code criminel* et de prendre les mesures nécessaires pour rendre les lois canadiennes en matière de conduite avec facultés affaiblies plus utiles et efficaces ».

« Les lois canadiennes en matière de conduite avec facultés affaiblies sont inefficaces, elles ne découragent pas la conduite avec facultés affaiblies. Les recherches démontrent que le Canada accuse un retard dans la lutte contre la conduite avec facultés affaiblies. Il est temps d'adopter une démarche globale, telle que proposée dans *Réclamons nos routes*,



La Présidente nationale, Louise Knox :
« Nous désirons modifier les attitudes et habitudes canadiennes et nous cherchons à procurer un pouvoir accru aux policiers pour l'appréhension et l'accusation des conducteurs avec facultés affaiblies. Nous désirons en outre assurer que le système judiciaire applique les lois en matière de conduite avec facultés affaiblies équitablement et uniformément ».

pour réduire le nombre de conducteurs en état d'ébriété et pour réduire le nombre de collisions, blessures et décès qui résultent de la conduite avec facultés affaiblies », a affirmé Madame Knox.

Dans ses réunions avec la ministre de la Justice et d'autres députés, la présidente de MADD Canada a fait connaître la volonté des Canadiens et Canadiennes qui demandent au gouvernement fédéral d'en faire davantage pour éliminer la conduite avec facultés affaiblies. « Il est possible d'en faire davantage pour sauver des vies et rendre nos routes plus sécuritaires. Nous demandons au gouvernement fédéral de prendre des mesures décisives et immédiates en adoptant les initiatives de MADD Canada présentées dans *Réclamons nos routes* pour lutter contre la conduite avec facultés affaiblies ».

Certes, l'initiative stratégique qui propose la réduction du taux légal d'alcoolémie à 0,05 % a suscité beaucoup d'attention de la part de l'industrie des boissons alcoolisées et de ses partisans. Madame Knox a expliqué la position de MADD Canada, « MADD Canada croit que le taux légal d'alcoolémie actuel présente un risque inacceptable à l'ensemble des conducteurs canadiens sécuritaires, sobres et responsables. Pouvons-nous vraiment nous sentir en sécurité lorsqu'un homme de 90 kilos peut consommer près de six bières au cours d'une période de deux heures, pour ensuite prendre le volant de sa voiture vraisemblablement sans risque de responsabilité criminelle ? MADD Canada croit fermement que la réduction du taux légal d'alcoolémie prévu par le *Code criminel* rendra nos routes plus sécuritaires », a ajouté Madame Knox. Les recherches indiquent que cette initiative aura un effet dissuasif puissant en encourageant les Canadiens à distinguer l'occasion de boire de la conduite, en conséquence, le nombre de conducteurs avec facultés affaiblies et le nombre de collisions résultantes seront sensiblement réduits.

Notre engagement envers la concrétisation de nos politiques fédérales



Katherine Macmillan

Ceci est ma première chronique à titre de Présidente du Conseil d'administration national de MADD Canada. Pour moi, cela est un double honneur puisque j'ai l'occasion de faire rapport sur le lancement du programme de réforme législative fédéral de MADD Canada présenté dans *Réclamons nos routes*.

Le crime de la conduite avec facultés affaiblies a de lourdes conséquences pour notre pays. Chaque jour, la conduite en état d'ébriété réclame plus de 4 vies canadiennes et blesse gravement plus de 125 Canadiens. La triste réalité est que des millions de Canadiens continuent à conduire en état d'ébriété. Des dizaines de milliers de conducteurs avec facultés affaiblies empruntent les routes canadiennes chaque jour. Il est essentiel que nos lois encouragent les Canadiens à distinguer la consommation de la conduite. Voilà le seul moyen de réduire le bilan de décès et de blessures.

Voilà pourquoi nous pouvons être fiers de présenter notre nouvelle stratégie politique fédérale. Cette stratégie s'attaque au cœur du problème de la conduite avec facultés affaiblies, c'est-à-dire, comment créer une distinction entre la consommation et la conduite afin de sécuriser nos routes pour l'ensemble des Canadiens.

Réclamons nos routes est un examen exhaustif de la loi fédérale sur la conduite avec facultés affaiblies. Ce document

présente des arguments solides fondés sur des études irréfutables et l'expérience internationale la plus récente. Il illustre clairement l'importance d'une implication accrue de la part du gouvernement fédéral s'il va réussir à rendre nos routes plus sécuritaires et à sauver des vies. MADD Canada a publié ce document de recherche important sachant qu'il procurerait au gouvernement fédéral la structure nécessaire à son plan d'action contre le crime de la conduite avec facultés affaiblies sur les trois prochaines années. Pour vous, ceci est un document de 30 pages mais, en réalité, c'est le résumé de plus de 400 pages de recherches législatives et juridiques réalisées par l'équipe de chercheurs juridiques dirigée par le professeur Robert Solomon.

Vous vous demandez peut-être pourquoi MADD Canada s'est donné tant de mal à faire des recherches juridiques et à compiler les statistiques et politiques mondiales relatives à la conduite avec facultés affaiblies. Franchement, la réponse est simple, nous l'avons fait parce qu'il est carrément nécessaire d'en faire davantage pour lutter contre ce crime au Canada. MADD Canada présente cette stratégie visant l'élimination de la conduite avec facultés affaiblies au Canada parce qu'il est essentiel que nous passions à l'action pour mettre fin aux décès et blessures insensés causés par ce crime.

Nous nous engageons à concrétiser notre démarche fédérale globale. Sur les six à douze prochains mois, MADD Canada continuera inlassablement à préconiser de nouvelles lois fédérales. La campagne a vue le jour à Ottawa au mois de novembre. Louise Knox et les milliers de bénévoles à la grandeur du pays continueront à présenter nos questions et verront à ce que le gouvernement passe à l'action en ce qui concerne les points politiques importants présentés dans *Réclamons nos routes*.

Je suis très fière de m'associer à ce nouveau chapitre dans l'histoire de MADD Canada !

Nouvelle législation

(Suite de la page 1)

Un aspect tout aussi important de nos politiques est l'augmentation du pouvoir accordé aux policiers pour la détection, l'appréhension et l'accusation des conducteurs avec facultés affaiblies », a expliqué Madame Knox. « MADD Canada réclame des normes nationales à l'égard de l'application de la loi sur la conduite avec facultés affaiblies : le corps policier doit être équipé des éthylomètres les plus modernes, il doit avoir le pouvoir légal d'exiger des tests normalisés de sobriété administrés sur place, le pouvoir légal d'utiliser des détecteurs d'alcool passifs et le pouvoir légal d'exiger des échantillons d'haleine ou de sang sur les lieux d'une collision lorsqu'il y a une mortalité ou des blessures graves ».

« Pour décourager les Canadiens de conduire à la suite de la consommation,



La ministre de la Justice, Anne McLellan avec Louise Knox

il est absolument essentiel de réduire le taux légal d'alcoolémie fédéral à 0,05 % et d'améliorer le pouvoir d'exécution de la police », a affirmé Robert Solomon, professeur de droit à l'université Western Ontario et directeur des politiques juridiques de MADD

Canada. « MADD Canada croit sans équivoque que ces initiatives réduiront sensiblement le bilan de décès et de blessures sur les routes canadiennes ».

MADD Canada félicite Anne McLellan, ministre de la Justice, d'avoir réagi avec célérité à *Réclamons nos routes*. Dans les deux semaines depuis la présentation du document, la Chambre des communes a adopté une nouvelle législation en matière d'anti-démarrageurs. La ministre a demandé au comité de la Justice d'étudier la réduction à 0,05 % du taux légal d'alcoolémie et, de plus, elle a demandé aux représentants de Justice Canada d'analyser les initiatives proposées par MADD Canada à l'égard de la défaillance liée à la consommation de drogues ainsi que les questions relatives au pouvoir d'exécution de la police.

Pour en savoir plus au sujet de « *Réclamons nos routes* », veuillez visiter le site Internet de MADD

Un sommaire de *Réclamons nos routes*

« MADD Canada demande au gouvernement de passer à l'action et de s'appliquer avec acharnement au crime de la conduite avec facultés affaiblies au cours de cette session parlementaire. Notre pays a réellement besoin de lois plus efficaces. Les recherches sont facilement accessibles. Le plan de travail est prêt. De notre point de vue, le gouvernement fédéral n'a absolument aucune raison de tarder – il existe des moyens efficaces de lutter contre la conduite avec facultés affaiblies au Canada. Nous demandons aujourd'hui au gouvernement fédéral d'adopter les initiatives de MADD Canada présentées dans Réclamons nos routes » - Louise Knox, le 27 novembre 2001.

La liste d'initiatives de MADD Canada visant l'élimination de la conduite avec facultés affaiblies est la suivante :

RÉDUCTION DU TAUX LÉGAL D'ALCOOLÉMIE PRÉVU PAR LE CODE CRIMINEL

- Le taux légal d'alcoolémie prévu par le *Code criminel* devrait être réduit de 0,08 % à 0,05 %.

POUVOIR D'EXÉCUTION ACCRU

- Les policiers devraient avoir le droit légal d'arrêter tout véhicule au hasard dans le but de déterminer si le conducteur possède un permis de conduire valide, s'il est en état de conduire et s'il respecte les dispositions relatives à la conduite avec facultés affaiblies du *Code criminel*.
- Les policiers devraient avoir le droit légal d'utiliser des détecteurs d'alcool passifs.
- Le Comité des analyses d'alcool devrait accélérer le processus d'approbation d'éthylomètres de constat mobiles plus efficaces.
- Si un policier a des motifs raisonnables de soupçonner la présence d'alcool ou de drogues dans l'organisme d'un conducteur, il devrait avoir le droit de le soumettre à un test normalisé de sobriété administré sur place et d'enregistrer le test sur vidéocassette. Le refus de se soumettre à cette exigence devrait constituer une infraction.
- Si un policier a des motifs raisonnables de soupçonner la présence d'une ou de plusieurs drogues, ou d'une combinaison

d'alcool et de drogues, dans l'organisme d'un conducteur, il devrait avoir le droit d'obliger le conducteur à se soumettre à un test en vertu du programme d'évaluation et de classification de drogues. Le policier devrait avoir le droit d'enregistrer le test sur vidéocassette et le refus de se soumettre à cette exigence devrait constituer une infraction.

- Si un policier a des motifs raisonnables et probables de soupçonner la présence d'une ou de plusieurs drogues, ou une combinaison d'alcool et de drogues, dans l'organisme d'un conducteur, il devrait avoir le droit d'exiger que le conducteur fournisse un échantillon de salive, de sang ou d'urine. Le refus de fournir un tel échantillon devrait constituer une infraction.
- La police devrait avoir le droit d'exiger un échantillon d'haleine pour analyse avec un appareil de détection approuvé ou d'administrer un test normalisé de sobriété sur place de tout conducteur impliqué dans une collision causant des lésions corporelles ou un décès. Si une analyse d'haleine ou un test de sobriété ne peuvent être administrés, pour quelque raison que ce soit, la police devrait avoir le droit d'exiger un prélèvement sanguin.
- Les dispositions du *Code criminel* relatives aux prélèvements sanguins devraient être modifiées afin de permettre aux policiers d'exiger un prélèvement sanguin lorsqu'un conducteur avec facultés affaiblies est blessé ou amené à l'hôpital ou lorsqu'il est impraticable d'obtenir une constatation par analyse d'haleine.

ÉLUCIDATION ET REDÉFINITION DES INFRACTIONS

- Le *Code criminel* devrait être modifié afin de fournir une définition sans équivoque du terme « facultés affaiblies » autant pour les policiers que pour les juges.
- Le *Code criminel* devrait être modifié afin de fournir une définition sans équivoque du terme « cause » pour les cas de conduite avec facultés affaiblies ou de conduite dangereuse causant des lésions corporelles ou la mort.
- Les présomptions relatives à l'utilisation de preuves fondées sur les analyses sanguines ou d'haleine devraient être précisées afin d'éliminer les défenses « Carter » et « Dernier verre ».

RATIONALISATION DES PEINES

- Le *Code criminel* devrait prévoir des peines progressives pour les conducteurs reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies en fonction des facteurs aggravants, y compris entre autres, le taux d'alcoolémie du contrevenant, les délits antérieurs et l'occurrence d'une collision, de lésions corporelles ou de décès.
- Le Parlement devrait éliminer la possibilité d'une peine conditionnelle pour les individus reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles ou la mort.
- Les dispositions du *Code criminel* relatives aux antidémarrageurs devraient être modifiées en vue d'encourager tous les contrevenants à participer au programme d'antidémarrageurs alcoométriques, que ce soit un premier délit ou une récidive.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

- MADD Canada recommande que les infractions suivantes soient ajoutées à la liste d'infractions qui relèvent exclusivement de la juridiction des tribunaux provinciaux : conduite avec facultés affaiblies, conduite avec un taux d'alcoolémie supérieur à la limite légale et refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang.
- Le mandat et la démarche du Comité des analyses d'alcool devraient être modifiés de façon à y incorporer un système de redevances pour faire en sorte que les critères d'approbation des instruments d'analyse de sang et d'haleine soient plus pratiques et que le processus soit plus rapide. Un technicien qualifié en alcootest devrait être ajouté au comité pour assurer que les besoins des policiers de première ligne soient comblés.
- Le mandat du Centre stratégique pour les victimes devrait être développé pour en faire une ressource utile aux victimes et aux intervenants auprès des victimes.
- Le gouvernement fédéral devrait développer un plan d'action concret avec des buts réalistes et mesurables. Le Parlement doit aussi s'engager à réviser la législation relative à la conduite avec facultés affaiblies et à analyser les progrès canadiens vis-à-vis les progrès de la communauté internationale à tous les cinq ans.

Trois jours en novembre à Ottawa



Robert Solomon, Katherine Macmillan et Louise Knox, les porte-parole de MADD Canada, ainsi que la sénatrice Marjory LeBreton ont participé à la conférence de presse nationale du 27 novembre.

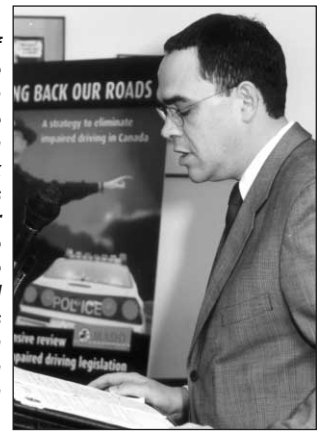
Robert Little de Halifax en Nouvelle-Écosse a aussi participé à la conférence de presse nationale. Il a parlé de son expérience personnelle après que sa mère a été tuée par un conducteur avec facultés affaiblies. Une expérience qui lui a donné une connaissance intime de l'injustice du système judiciaire car le conducteur en question n'a subi aucune conséquence.



La sénatrice Marjory LeBreton a demandé au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership et d'exercer sa volonté politique à l'égard des initiatives présentées dans Réclamons nos routes.



David Griffin, Agent exécutif de l'Association canadienne des policiers, a participé aux événements publics pour faire preuve de l'appui de l'ACP à l'égard des politiques MADD Canada relatives à l'application de la loi.



Les porte-parole de MADD Canada, Louise Knox, Robert Solomon, Andrew Murie et Chris George ont rencontré la ministre de la Justice, Anne McLellan. Pendant un peu plus qu'une heure ils ont discuté des recherches de MADD Canada, de ses politiques en matière de conduite avec facultés affaiblies ainsi que de l'éventuelle intervention gouvernementale.



MADD Canada a aussi rencontré Alexa McDonough, Chef du N.P.D.



Louise Knox a discuté des questions de conduite avec facultés affaiblies avec Joe Clark, Chef du parti Conservateur.



Louise Knox a parlé avec Vic Toews, le porte-parole en matière de Justice de l'Alliance canadienne. Anciennement, M. Toews était Procureur général au Manitoba, ainsi, il connaît bien les problèmes liés à la lutte contre la conduite avec facultés affaiblies.

Opération ruban rouge – D’un océan à l’autre

L’Opération ruban rouge de MADD Canada est en plein essor pendant le temps des Fêtes. Cette campagne sensibilise le public à l’égard des dangers de l’alcool au volant. Au cours des mois de novembre et décembre, les sections de MADD Canada à l’échelle nationale mèneront des événements Ruban rouge dans plus de cent communautés canadiennes.

Louise Knox, Présidente nationale de MADD Canada, parcourt le pays pour constater les activités Ruban rouge de ses propres yeux. « D’ici le Nouvel An, l’Opération ruban rouge roulera à vive allure partout au Canada. Pendant le temps des fêtes, les partisans de MADD Canada mèneront une campagne de sensibilisation digne d’excellence auprès du public à l’égard des dangers de l’alcool au volant. Nos bénévoles de St. Johns (Terre-Neuve) à North Island (Colombie-Britannique), de Winnipeg (Manitoba) à Windsor (Ontario) distribueront des millions de rubans rouges et demanderont aux conducteurs de dire non à l’alcool au volant », a ajouté Mme Knox.

« Le ruban rouge rend hommage à ceux qui ont été tués ou blessés dans des collisions attribuables à la conduite avec facultés affaiblies », a ajouté Mme Knox. « En fixant un ruban rouge à l’antenne de votre automobile, vous rappelez aux autres conducteurs de faire preuve de prudence et de dire non à l’alcool au volant. Le ruban rouge de MADD Canada témoigne de l’engagement personnel du conducteur du véhicule à l’égard de la conduite sobre ».

« Cette année, MADD Canada prévoit distribuer plus de quatre millions de rubans rouges à la grandeur du pays pendant le temps des Fêtes », a affirmé Mme Knox. « La campagne Opération ruban rouge est notre programme de sensibilisation du public le plus connu. En effet, de plus en plus de Canadiens affichent le ruban rouge pour rappeler à tous d’assurer la sécurité de nos routes en disant non à l’alcool au volant ».

Près de 50 sections MADD Canada mèneront des campagnes Ruban rouge dans leurs communautés. Plusieurs sections prévoient distribuer des rubans rouges dans des centres commerciaux, lors d’événements spéciaux et de défilés ainsi qu’à l’occasion de contrôles routiers avec les policiers.

Parmi les événements MADD Canada uniques prévus à la grandeur du pays, notons entre autres :

- MADD Montréal a accueilli le ministre des Transports provincial dans le cadre du lancement de leur campagne régionale et de l’ouverture du nouveau bureau de la section au centre-ville.
- MADD Ottawa a distribué des rubans rouges dans tous les bureaux de la colline parlementaire avec la participation de l’Hôtel de ville, du service policier ainsi que des équipes sportives d’Ottawa : les Juniors A 67 et les Sénateurs de la LNH.

- MADD Windsor (Ont.) a accueilli plusieurs sections de l’Ontario et du Michigan dans le cadre de leur lancement international « Main dans la main sans frontières » à l’occasion duquel ils présentaient un défilé dans les rues de Windsor et un déjeuner d’hommage pour les victimes de la conduite avec facultés affaiblies.
- MADD Centre de la Saskatchewan a lancé sa campagne de sensibilisation dans le cadre de la compétition Patinage Canada.
- Une première présence MADD Canada à Whitehorse au Yukon. À cette occasion les ministres des Territoires et la GRC ont aidé à Louise Knox à lancer une campagne de sensibilisation destinée à l’ensemble des Territoires.

Les détails des campagnes de sensibilisation pour l’année ont été publiés sur le site Internet de MADD Canada (www.madd.ca). En naviguant ces pages, vous découvrirez des actualités et des pages de faits. Vous y trouverez en outre une perspective historique dans laquelle figure un répertoire de photographies issues de plus d’une décennie de campagnes Ruban rouge nationales.

2001 – 2002 Campagne corporative

Nos sincères remerciements à nos bienfaiteurs corporatifs, qui par leurs dons, font toute la différence. Nous apprécions votre appui !

Avanti Properties Group
B. McDonald and Associates Ltd.
Cassels Brock & Blackwell LLP
Cayuga Materials & Construction Co. Limited
CB Richard Ellis Limited
Con Cast Pipe
Counsel Corporation
Equitable Trust
Ernst & Young
Goodman Phillips & Vineberg
Local 793 Operating Engineers
Mathews, Dinsdale & Clark LLP
McMillan Binch
Midnorthern Group Inc.
National Homes
PCL Constructors Canada Inc.
Rotomill Services
Groupe Ciment St-Laurent inc.
La fondation de bienfaisance Menkes Developments
UltraFit Exhaust Pipes



COMMANDITAIRES

COMMANDITAIRES OFFICIELS :
 Allstate Insurance
 Banque de Montréal
 Dominion Automobile Association (DAA)
 Guardian Interlock Systems
 Suzuki Canada Inc.

SOCIÉTÉ COMMANDITAIRE :
 Saatchi & Saatchi Advertising

PARTISANS :
 Creative Direct Response International
 Edgebaston Group, Ltd.
 MBNA/MADD Canada Mastercard
 Motivational Media Assemblies
 The Corporate Image
 TNI The Network Inc.
 The Responsive Marketing Group, Inc.

**Commanditaires de la campagne
 Opération ruban rouge**

COMMANDITAIRE PRINCIPAL :
 Allstate Insurance

COMMANDITAIRES OFFICIELS :
 Banque de Montréal
 Canadian Hickory Farms Ltd.
 Lafarge Canada Inc.
 Pizza Pizza
 SMK Speedy International Inc.
 Suzuki Canada

SOCIÉTÉS COMMANDITAIRES :
 Shoppers Drug Mart
 Toronto Automobile Dealers Association

SOCIÉTÉS PARTISANES :
 Bridgestone/Firestone Canada Inc.
 Discount Car and Truck Rentals
 Dollar Rent A Car
 DuPont Canada Inc.
 Hallmark Cards
 PPG Canada Inc.
 Quickie Convenience Stores
 Rent-A-Wreck
 7-Eleven Canada
 The Brick
 The Ernst & Young Charitable Trust

**SOCIÉTÉS COMMANDITAIRES DE
 BOITES À MONNAIE :**
 British Columbia Liquor Distribution Branch
 Liquor Control Board of Ontario
 Manitoba Liquor Control Commission
 Newfoundland Liquor Corporation
 Nova Scotia Liquor Commission
 Northwest Territories Liquor Commission
 Prince Edward Island Liquor Commission
 Saskatchewan Liquor and Gaming Authority
 The Beer Store
 Yukon Liquor Corporation

Conseil national d'administration

Directeur général Kathie Macmillan
 Directeur général sortant Ken Tanenbaum
 Présidente Louise Knox
 Présidente sortante Carolyn Swinson

Directeurs par mandat spécial Brad Dixon
 Senator Marjory LeBreton
 Linda Janzen
 Wayne Jeffery
 Al Newton
 Dr. I. (Barry) Pless

Directeurs régionaux

Colombie-Britannique Scott Lowther
 Ouest Dave Hall
 Ontario Sandra Henderson
 Québec James Lawler
 Atlantique Richard Murphy
 MADD US Wendy Hamilton
 Fondateur John G. Bates
 Directeur exécutif national Andrew Murie
 Directeur de la politique juridique Professeur Robert Solomon
 Directeur des communications Chris George
 et de la politique publique

Allstate du Canada, compagnie d'assurance,
 est fière d'être une commanditaire officiel de MADD Canada



Allstate^{MD}
 Vous êtes en bonnes mains.

COMMUNIQUER AVEC NOUS

Téléphone : 905-813-MADD (6233); 1-800-665-MADD
 Télécopieur : 905-813-8920

Site Web : <http://www.madd.ca> Courriel : info@madd.ca
 6507C, ch. Mississauga, Mississauga (Ontario) L5N 1A6



Oui, vous pouvez compter sur mon engagement envers MADD Canada, tout particulièrement pour les efforts axés sur les jeunes visant à leur transmettre son message concernant l'alcool au volant. En appui de ses efforts, j'inclus une contribution spéciale de :

15 \$ 25 \$ 35 \$ 50 \$ Autre _____ \$

J'aimerais participer au programme de dons mensuels de MADD Canada (veuillez me faire parvenir les renseignements à cet égard).

Je préfère faire mon don par : Chèque Visa Mastercard

Nom: _____

Adresse: _____

N° de carte de crédit : _____ Date d'expiration : _____

Signature : _____

Veuillez faire votre chèque ou mandat à l'ordre de MADD Canada. Vous recevrez un reçu pour fins d'impôt.
 Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance canadien : 13907 2060 RR0001

MERCI À NOS ANCIENS PRÉSIDENTS

MADD BRANDON, MANITOBA

Nous désirons souhaiter la bienvenue à Debee Wesley, la nouvelle présidente de la section MADD Brandon et offrir nos sincères remerciements à Joanne Radics, l'ancienne présidente. Vous pouvez communiquer avec la section MADD Brandon par téléphone au (204) 729-0602 ou par courriel au debeewesley@hotmail.com.

MADD WINNIPEG, MANITOBA

Nous souhaitons la bienvenue à Tanya Hansen, la nouvelle présidente de la section MADD Winnipeg. Merci à Dale Wilson, l'ancien président, de son appui au cours des années. Vous pouvez communiquer avec la section MADD Winnipeg par téléphone au (204) 944-6321 ou par courriel au maddmanitoba@sprint.ca.

MADD RÉGION D'HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE

Joseph Orichefsky assume la présidence de la section MADD région d'Halifax. Nous sommes extrêmement reconnaissants à Geraldine Dedrick pour ses nombreuses années de dévouement à la mission de MADD Canada. Vous pouvez communiquer avec la section MADD Halifax par courriel au maddhalifax@ns.sympatico.ca ou par téléphone au (902) 425-6233.

MADD ANNAPOLIS VALLEY, NOUVELLE-ÉCOSSE

Nous remercions Pat Dutton d'avoir mené la section MADD Annapolis Valley au cours des dernières années. MADD Canada souhaite la bienvenue à Paul King, le nouveau président de la section. Vous pouvez toujours communiquer avec la section MADD Annapolis Valley au (902) 679-1073 ou par courriel au madd@glinx.com.

MADD LABRADOR, TERRE-NEUVE

Nous désirons remercier Susan Noseworthy de son excellent travail et dévouement à titre de présidente de la section MADD Labrador. Nous souhaitons la bienvenue à Cliff Wells, le nouveau président de la section. Vous pouvez communiquer avec la section MADD Labrador au (709) 896-4583 ou par courriel au madd@hvgb.net.

MADD COMTÉ DUFFERIN, ONTARIO

Nos sincères remerciements à Sue Storey qui a répandu notre message contre la conduite avec facultés affaiblies et qui est venue en aide aux victimes de la communauté du Comté Dufferin. Félicitations à Gail James qui assume la présidence de la Section. Vous pouvez communiquer avec la section MADD Comté Dufferin au (709) 834-7663 ou par courriel au madddc@inetsonic.com.

MADD GREY NORTH BRUCE, ONTARIO

Une bienvenue tardive à Rob Rosilus le nouveau président de la section MADD Grey North Bruce. Rob s'est engagé à faire une différence dans la communauté Grey North Bruce, vous pouvez le joindre au (519) 371-5252 ou par courriel au madd@bmts.com.

MADD HAMILTON, ONTARIO

Nous remercions Deann McGlinchey pour son mandat à la présidence de la section MADD Centre d'Hamilton. Nous souhaitons la bienvenue à Christina Mills, la nouvelle présidente de la section MADD Centre d'Hamilton. Vous pouvez communiquer avec la section MADD Hamilton au (519) 679-6233 ou par courriel au maddhouse@acncanada.net.

MADD RÉGION YORK, ONTARIO

Bienvenue à Marilyn Bobel dans son nouveau rôle de présidente de la section MADD Région York. Merci à Janice Curley, l'ancienne présidente, de son appui au cours des dernières années. Vous pouvez communiquer avec la section MADD Région York au (905) 471-8688 ou par courriel au maddyork@on.aibn.com.

MADD COMTÉ VICTORIA DEVIENT MADD KAWARTHA LAKES, ONTARIO

La section MADD Comté Victoria a changé de nom, désormais la section sera connue sous le nom MADD Kawartha Lakes. Vous pouvez toujours communiquer avec la présidente, Elizabeth Simser-Ross, au (705) 328-9264.

1
M
e
r
c
i

BIENVENUE À TROIS NOUVELLES SECTIONS

Depuis la dernière parution de Infos MADD, trois nouvelles sections ont été approuvées et sont venues se joindre à la famille MADD Canada. Ces sections sont réparties sur trois provinces : Alberta, Ontario et Terre-Neuve.

La section **MADD Calgary** en Alberta est devenue une section officielle de MADD Canada le 3 décembre 2001. Nous remercions spécialement Denise Dubyk, la présidente, Donna Kutryk, Pauline Saffel, Joanna Low ainsi que tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de cette section. Vous pouvez communiquer avec Denise par courriel au denise.dubyk@shaw.ca ou par téléphone au (403) 278-8081.

Depuis le 3 décembre 2001, la section **MADD Côte Ouest** de la Terre-Neuve, la troisième section dans la province de la Terre-Neuve, s'engage activement à la sensibilisation de sa communauté. Vous pouvez communiquer avec Heather McLean, la Présidente, aux coordonnées suivantes : hmclean@rcmp-grc.gc.ca ou au (709) 643-6763.

C'est avec cœur et dévouement que la section **MADD Barrie** a vu le jour le 11 décembre 2001. La présidente, Margaret Williams, a piloté le développement de cette section avec un groupe de citoyens soucieux du bien-être de leur communauté. Vous pouvez joindre Margaret au 1-866-466-5310.

BIENVENUE AUX DIRIGEANTS COMMUNAUTAIRES DE MADD CANADA

Le 1er septembre 2001, la section MADD Northshore est passée au statut **MADD Northshore Dirigeants communautaires**. John Schmidt et Deb White seront désormais les Dirigeants communautaires de la région Northshore. Vous pouvez communiquer avec John au (807) 626-7949 ou par courriel au johnschmidt@dilico.com et Deb au (807) 887-2637.

Nous désirons souhaiter la bienvenue à Cathy Spicer, la **Dirigeante communautaire Grand Manan** au Nouveau-Brunswick. Vous pouvez communiquer avec Cathy au cass_k@yahoo.com ou par téléphone au (506) 662-1494. Bienvenue à bord !

Depuis le 3 décembre 2001, les **Dirigeantes communautaires MADD Saint Jean** du Nouveau-Brunswick font partie de la famille MADD Canada. Vous pouvez communiquer avec Karen Dunham et Denise Green, les Dirigeantes communautaires au (506) 635-5800 ou au (506) 674-1631. Karen et Denise étaient membres de la section MADD Saint Jean, à la suite de la fermeture de la section, les deux ont continué à promulguer notre mission – l'élimination de la conduite avec facultés affaiblies et le soutien aux victimes de ce crime violent – auprès de la communauté de Saint Jean.

Bienvenue